

Collectif d'Accueil des Réfugiés en Trièves (CART)

Accueil, Aide, Accompagnement des jeunes et Mineurs Isolés Étrangers (3aMIE)

Venir en France

Visa ou titre de séjour

Lui : Dis-moi, j'ai un cousin qui veut venir en France : il faut qu'il demande un visa, ou bien un titre de séjour ?

Elle : Plutôt un visa. Les demandes se font en ligne sur France Visas. Il y a des visas de courte durée, valables trois mois. Dans les visas valables un an, il y en a qui servent de titre de séjour, comme ceux des étudiants. Pour les autres, il faut demander un titre de séjour à l'arrivée en France. L'année dernière, trois millions de visas ont été délivrés, dont deux millions à des touristes.

Visas Schengen

Lui : Et les « visas Schengen », qu'est-ce que c'est ?

Elle : C'est la même chose que les visas de court séjour. Ils sont valables non seulement en France, mais dans tous les pays de l'espace Schengen.

Espace Schengen

Lui : Et donc, l'espace Schengen, qu'est-ce que c'est ?

Elle : En gros ce sont les pays de l'Union Européenne, plus quatre autres, comme la Norvège et la Suisse, moins deux autres, dont l'Irlande. La théorie est que les frontières sont abolies entre ces états, comme si l'Europe était un seul grand pays.

Immigration illégale

Lui : Pourquoi dis-tu « en théorie » ?

Elle : Oh, ne fais pas l'innocent ! Tu sais bien qu'en ce moment tous les états cherchent à réduire l'immigration illégale venant des autres pays d'Europe. Donc chaque état ferme ses frontières aux autres. Tiens regarde : ceux-là sont des migrants venus d'Italie, bloqués à Ventimille à la frontière française.

Procédure Dublin

Lui : Donc dans les faits il n'y a plus d'Europe ?

Elle : Oh si ! La circulation reste libre... pour les Européens et pour les touristes. Pour les migrants, l'Europe se traduit par une procédure abracadabrante, qui fait qu'un migrant est toujours renvoyé vers le pays de sa première demande d'asile. Cela s'appelle la « procédure

Dublin ». Par exemple ceux qui réussissent à passer d'Italie en France, seront renvoyés en Italie s'ils sont arrêtés en France.

Droit d'asile

Lui : Mais il y a bien des textes qui garantissent le droit d'asile, non ?

Elle : Ah oui, heureusement ! Le droit d'asile est affirmé entre autres par la charte des droits fondamentaux de l'Union Européenne. En France, il y a des lois qui protègent les demandeurs d'asile, au moins certaines catégories.

Mineurs isolés

Lui : Qui par exemple ?

Elle : En particulier les mineurs. S'il est reconnu qu'une personne présente en France a moins de 18 ans, la France lui doit aide et assistance. En particulier il ou elle doit être scolarisé. À Grenoble, 3aMIE s'occupe des jeunes migrants, reconnus mineurs ou pas.

Demande d'asile

Lui : Et s'ils ne sont pas reconnus mineurs ?

Elle : Comme tous, ils doivent faire une demande d'asile. C'est très compliqué. Il y a plein de sigles, OFII, OFPRA, SPADA, GUDA, CNDA.... Il faut surtout bien conserver les copies de tous les papiers et les fichiers. Il faut aussi surveiller régulièrement son espace personnel sur le site de l'OFPRA pour ne pas laisser passer les messages et les dates limites.

France asile

Lui : Et personne n'a essayé de simplifier tout ça ?

Elle : Oh si, penses-tu ! On est en train de créer des guichets uniques « France Asile », qui regrouperont les services de l'Office de l'Immigration, c'est-à-dire l'OFII, de l'Office des Réfugiés (l'OFPRA) et de la préfecture. Faire collaborer les services, cela peut augmenter leur efficacité. Mais que ce soit mieux pour les migrants, beaucoup en doutent.

Allocation, soins

Lui : Bon, mais en attendant, ils font quoi, les demandeurs d'asile ?

Elle : Ils ont tout de même droit à deux aides importantes : l'Allocation pour Demandeur d'Asile, et l'Aide Médicale de l'État. Elles durent jusqu'à ce qu'une réponse à la demande d'asile ait été donnée.

Taux de protection

Lui : Et cette réponse, elle est souvent négative ?

Elle : À peu près une fois sur deux, mais cela dépend beaucoup des pays d'origine et des situations. Pour être accepté, le demandeur doit faire la preuve qu'il serait menacé s'il retournait chez lui. La menace peut être personnelle, par exemple un mariage forcé pour une femme, ou politique, comme une condamnation pour un opposant. En tout cas, on a intérêt à bien décrire sa situation, ne pas mentir, être précis et savoir tout expliquer en répondant aux questions. Cela s'appelle le « récit de vie ». Il est très important.

Droit de recours

Lui : Et si l'asile est refusé, qu'est-ce qu'on peut faire ?

Elle : On peut adresser un recours auprès de la Cour Nationale du Droit d'Asile, la CNDA. Mais d'une part, il y a une date limite à respecter après le refus de l'OFPRA, d'autre part il faut avoir des éléments nouveaux à faire valoir, qui prouvent d'une part le danger du retour et d'autre part l'intégration en France ; par exemple, des attestations de formations, des lettres de recommandation, et cetera.

Associations

Lui : Mais c'est impossible de s'en sortir si on n'est pas aidé par quelqu'un qui s'y connaît !

Elle : Tu as raison, c'est très compliqué : il faut absolument se faire aider. Tu vois les logos de l'ADA et de l'ADATE, mais il y a beaucoup d'autres associations d'aide aux étrangers : la CIMADE, le Secours Catholique, le GISTI... La plupart ont des permanences d'accueil dans les grandes villes. Il ne faut pas avoir peur de demander de l'aide !

Attention aux arnaques

Lui : Il y a aussi des aides payantes ?

Elle : Malheureusement, oui. La plupart sont des arnaques honteuses, qui ne visent qu'à utiliser la peur et la détresse des migrants pour leur soutirer le peu d'argent qu'ils ont. Il y a une règle simple pour ne pas se faire avoir : ne jamais accepter de payer, et surtout ne jamais donner son numéro de carte bancaire.

Liens

- Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile ([Légifrance](#))
- Pour venir en France ([Adate](#))
- Demander un visa pour la France ([Ministère des Affaires étrangères](#))
- Votre arrivée en France ([France Visas](#))
- Entrée d'un étranger en France ([Service Public](#))
- Démarches de l'étranger en France ([Ministère de l'Intérieur](#))
- Administration numérique pour les étrangers en France ([Ministère de l'Intérieur](#))
- Les chiffres de l'immigration en France ([Ministère de l'Intérieur](#))
- Demander l'asile ([Ministère de l'Intérieur](#))
- L'aide aux dossiers de demande d'asile ([France terre d'asile](#))
- Allocation pour Demandeur d'Asile ([Service Public](#))
- Groupe d'information et de soutien des immigrés ([Gisti](#))
- La procédure Dublin ([Secours Catholique](#))
- Mineurs isolés ([Infomigrants](#))
- Accueil aide accompagnement des mineurs isolés étrangers ([3aMIE](#))
- Attention aux arnaques ([Infomigrants](#))